

Ziablitsev: Procédure correctionnelle № 21 215 026 - Appel contre le refus de libérer M. Ziablitsev selon l'art 5 de la CEDH



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

24 sept. 2021
14:44

À Cour, aud.corr.ca-aix-en-provence, TJ-NICE/CORR, TJ-NICE/AUD, ttr.pr.tj-nice

Au tribunal judiciaire de Nice **Cour d'Appel d'Aix en Provence** **Audiencement Correctionnel - pour information**

Bonjour ,

Veuillez assurer la procédure d'appel et tous nos droits

Cordialement
Association "Contrôle public"
le 24.09.2021

4 pièces jointes



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

6 oct. 2021
20:57

À Cour, aud.corr.ca-aix-en-provence, TJ-NICE/CORR, TJ-NICE/AUD, ttr.pr.tj-nice

Au tribunal judiciaire de Nice **Cour d'Appel d'Aix en Provence Audiencement Correctionnel**

Bonjour ,

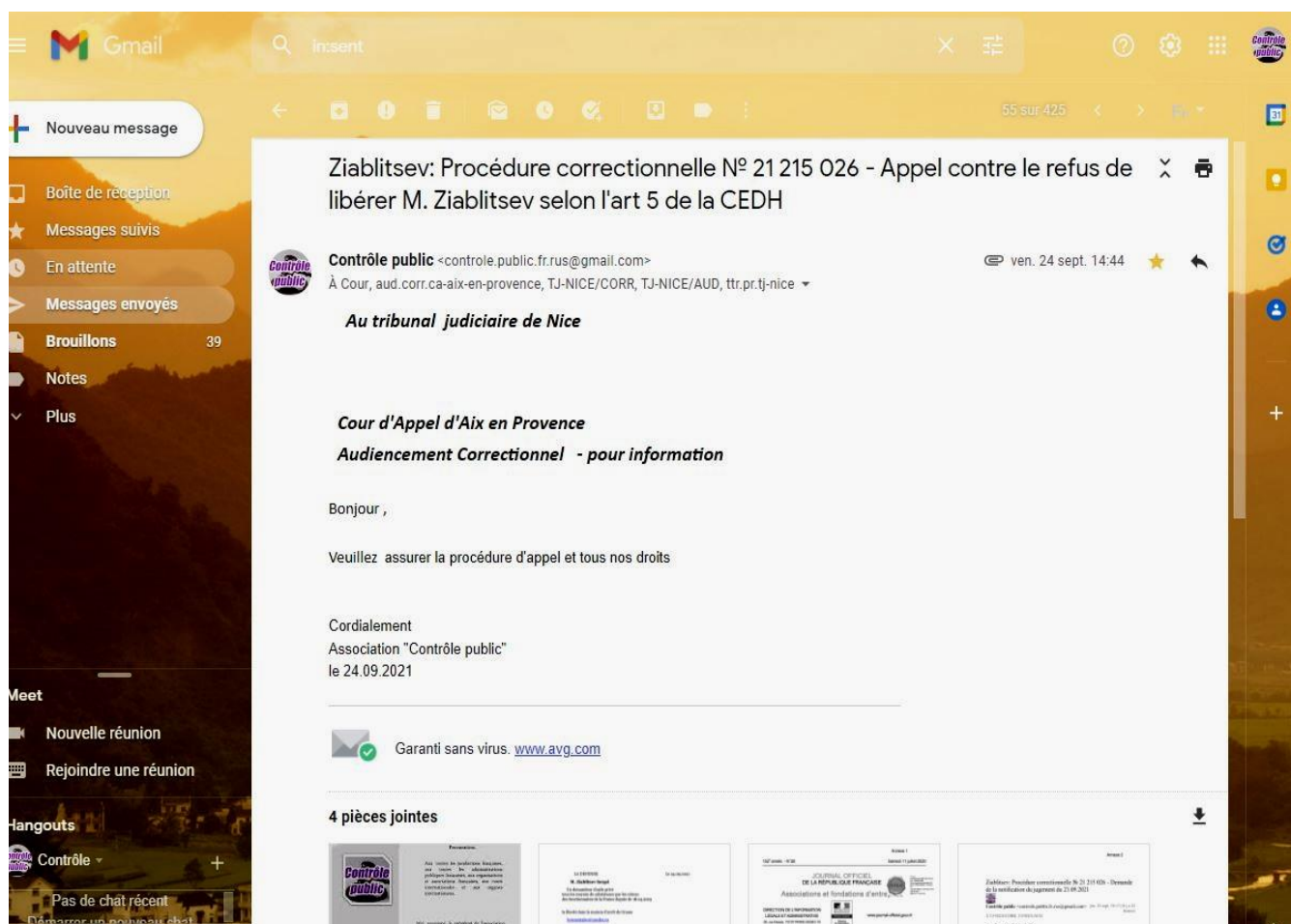
Le 24.09.2021, l'appel a été déposé par la défense contre le jugement du tribunal correctionnel de Nice du 23.09.2021 concernant la privation de liberté de M.Ziablitsev S.

Deux semaines se sont écoulées, mais il n'y a pas d'information sur l'examen de l'appel, la décision elle-même et le dossier n'ont pas été envoyés à la défense.

Veuillez nous informer dans les plus brefs délais.

Nos salutations

Association "Contrôle public" et M. Ziablitsev S.
le 6/10/2021



Ziablitsev: Procédure correctionnelle № 21 215 026;
complément à l'appel préalable contre tous les jugements après
le 23.09.2021



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

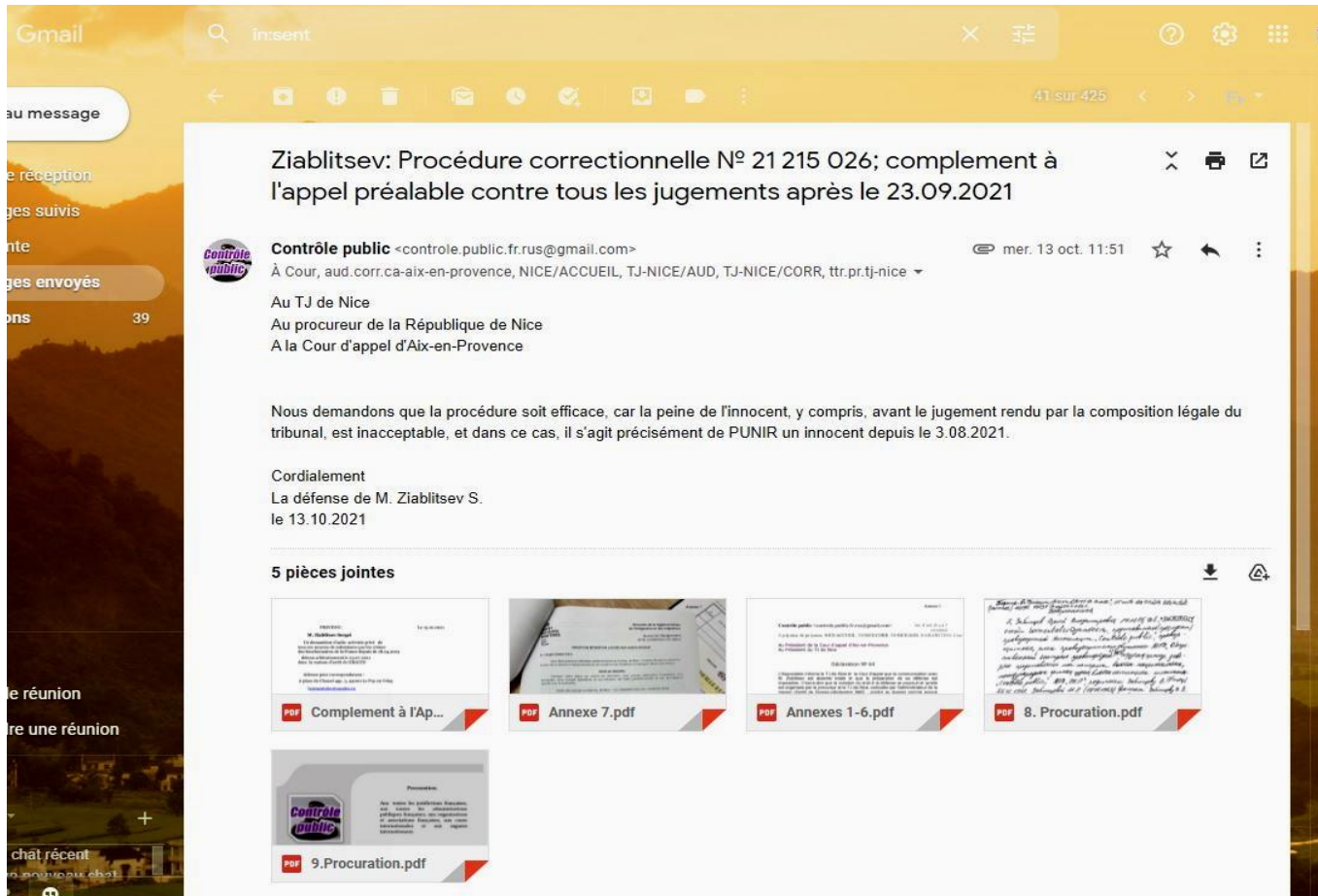
mer. 13 oct.
11:51

À Cour, aud.corr.ca-aix-en-provence, NICE/ACCUEIL, TJ-NICE/AUD, TJ-NICE/CORR, ttr.pr.tj-nice

Au TJ de Nice
Au procureur de la République de Nice
A la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Nous demandons que la procédure soit efficace, car la peine de l'innocent, y compris, avant le jugement rendu par la composition légale du tribunal, est inacceptable, et dans ce cas, il s'agit précisément de PUNIR un innocent depuis le 3.08.2021.

Cordialement
La défense de M. Ziablitsev S.
le 13.10.2021
5 pièces jointes



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

mar. 19 oct.
12:16

À Cour, aud.corr.ca-aix-en-provence

La Cour d'appel

Nous vous demandons de nous informer du déroulement de la procédure d'appel, des délais, car la peine d'un innocent doit être levée dans un court délai: il y a un dommage irréparable.

La défense de M. Ziablitsev S.
le 19.10.2021

